



Centre africain de recherche
scientifique et de Formation

Tel: (226) 25 37 46 55 / 70 80 64 52

Email: cres.courriel@gmail.com; administration@iavs-energie.org

Site web: cres-edu.org

Mars 2018

Atelier thématique spécialisé – ATS8- Elaboration de Plans d'action
pour la résilience des moyens de subsistance des ménages
ruraux aux risques de catastrophes et
changements climatiques

*Du 12 au 16 mars 2018
Ouagadougou, Burkina Faso*

I/Objectif général

Cette session de formation vise l'acquisition de la démarche, des outils et méthodologies d'élaboration de Plans d'action pour la résilience des moyens de subsistance des ménages ruraux aux risques de catastrophes et changements climatiques

II/ Public cible

Le public comprend les cadres des administrations publiques, des collectivités territoriales, des Agences de développement, des Entreprises, des ONG et les chercheurs.

III/ Compétences visées

Les principales compétences visées sont : **a)** les participants maîtrisent les aspects bases scientifiques et les aspects méthodologiques de la résilience aux risques de catastrophes et aux changements climatiques et **b)** les participants sont capables de concevoir des Plans d'action pour la résilience des moyens de subsistance des ménages ruraux aux risques de catastrophes et changements climatiques.

IV/ Programme de formation

Le contenu de la formation est structuré en trois parties.

Première partie: bases scientifiques de la résilience aux risques de catastrophes et aux changements climatiques

Cette première partie est consacrée aux bases scientifiques de la résilience aux risques de catastrophes et aux changements climatiques. Elle comprend : 1°) Concept de risque; 2°) Concepts de chaînes d'impacts directs et indirects ; 3°) Configurations de vulnérabilité et de résilience ; 4°) éléments d'un processus de résilience ; 5°) éléments de base des changements climatiques et des risques de catastrophes; 6°) Changements récents du climat observés et leurs impacts constatés; 7°) Projections pour l'évolution future du climat et ses impacts anticipés ; 8°) Aspects théoriques et méthodologiques de l'adaptation aux changements climatiques et aux risques de catastrophes ; 9°) Méthodologies et outils pour l'évaluation des impacts et de la vulnérabilité ; 10°) Menaces liées aux changements climatiques pour les moyens de subsistance des ménages ruraux

Deuxième partie : Aspects méthodologiques de la résilience aux risques de catastrophes et aux changements climatiques

Un cadre méthodologique innovant pour la conception de processus ou dynamiques de sécurisation des acquis et perspectives du développement sera étudié. Ce cadre est *formé d'un ensemble de huit blocs pour* : 1°) définir des analogues mathématiques des systèmes étudiés ; 2°) réaliser une cartographie des risques ; 2) élaborer des chaînes d'impacts ou des champs d'impacts ; 3) établir une cartographie de la vulnérabilité; 4) établir des configurations de vulnérabilité ; 5) produire les indicateurs de vulnérabilité; 6) établir des configurations de résilience ; 7) élaborer des référentiels d'aide à la décision

Troisième partie : Apprentissages pratiques par études de cas

La troisième partie supporte des apprentissages pratiques de la démarche, des méthodologies et outils de conception de *référentiels d'aide à la décision* pour des plans de préparation aux risques de catastrophes à l'échelle communautaire. Chaque participant aura à conduire une étude de cas qui inclut : a) une cartographie des risques climatiques actuels et futurs ; b) l'élaboration de référentiels d'impacts ; c) une cartographie de la vulnérabilité actuelle et future ; d) l'établissement de configurations de vulnérabilité et de résilience et d) l'élaboration de référentiels d'aide à la décision pour la résilience des moyens de subsistance des ménages ruraux aux risques de catastrophes et changements climatiques

VI/ Approche pédagogique

Le programme de formation sera livré à travers des enseignements théoriques, des échanges d'expériences et des études de cas.

VII/ Dates et lieu

La session de formation aura lieu du 12 au 16 mars 2018 à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Une attestation est délivrée à chaque participant.

VIII/ Frais de participation

Les frais de participation à la session de formation sont de quatre cent mille (400.000) francs CFA. Ces frais couvrent les pauses café, les repas de midi et la logistique. Les frais de voyage, de déplacement et de séjour à Ouagadougou sont à la charge des participants.

IX/ Inscription

Pour s'inscrire à la session de formation ou pour toute autre information, écrire à :

administration@iavs-energie.org ; cres.courriel@gmail.com